



# Le Ronssoyen

Sur notre site internet  
[www.mairieleronsoy.com](http://www.mairieleronsoy.com)  
 le compte-rendu intégral  
 de la réunion



## Gaz naturel

Le **gaz naturel** est un carburant fossile produit par la décomposition des restes de plantes sur des millions d'années.

## Réunion publique

Le 5 Décembre, vous avez été conviés à une réunion de présentation du projet de desserte Gaz par la SICAE de la Somme et du Cambrésis. Vous aviez antérieurement été invités à répondre à une enquête. Même si vous n'étiez pas intéressés par ce projet, il était primordial de vous exprimer.

Voici le **compte-rendu de cette réunion** :



### L'offre de la SICAE :

Dans une optique d'aménagement du territoire, la SICAE veut **apporter un service**, même sur les Communes les plus petites. Dans un souci de **mutualisation**, elle veut associer les demandes de raccordement de l'ensemble des Communes afin de concevoir une desserte en gaz même sur les Communes jugées moins rentables. Elle souhaite **offrir un prix homogène** sur l'ensemble des Communes, et donc favoriser l'égalité de traitement des usagers.

### Réalisation de la desserte (délai entre 6 et 18 mois) :

Si le réseau de gaz aboutit, les travaux se déroulent en 2 étapes coordonnées :

- 1/ Construction du réseau et des branchements individuels ;
- 2/ Construction du site de stockage de gaz propane.



### Site de stockage :

Les sites de stockage sont réalisés de manière enterrée (sauf sur demande expresse de la Municipalité ou pour des raisons techniques ou de sécurité).

Les cuves mises en place sont équipées d'un système de télé-jaugeage par GSM, avec toujours environ 15 jours de consommation assurés dans la cuve.

### Le Pouvoir Calorifique Supérieur du gaz distribué : PROPANE 25,9 PCS kWh/m<sup>3</sup>.



### La sécurité des installations :



La sécurité d'utilisation du gaz concerne tous les types de gaz distribués par réseaux de canalisations, qu'il s'agisse du gaz naturel ou du gaz propane :

- La construction du réseau est soumise à un **contrôle** durant les différentes phases de construction, et avant la mise en gaz ;
- La SICAE elle-même est contrôlée notamment par des audits, mais également tout au long du contrat : dans son exploitation, en rendant des comptes régulièrement à son autorité concédante et à des organismes gouvernementaux...
- La mise en service des installations intérieures est envisageable uniquement sur présentation du **certificat de conformité installation intérieure gaz** ;
- **Un service d'astreinte est à votre disposition 24h/24 :**

**N° azur 0 810 810 773**

### Coût d'un branchement :

Vous choisissez au minimum l'usage chauffage, que vous raccordez lors du 1<sup>er</sup> établissement des travaux, et que vous consommez l'énergie, au plus tard dans l'année qui suit la mise en gaz du réseau de distribution de la Commune.

- **Branchement : 0 euro** (au lieu de 885,06 euros) ;
- **Encastrement du coffret : 0 euro** (au lieu de 198,90 euros).

**Soit une remise globale de 1 083,96 euros TTC.**

**Les seuls frais à charge sont les frais d'accès à l'énergie.**



Les expressions de la langue française : « Mettre les gaz » (se dépêcher) ; « Ça gaze ? (ça va ?) ; « Être dans le gaz » (être fatigué) ; « Il y a de l'eau dans le gaz » (il va y avoir une dispute) ; « Tomber sur un bec de gaz » (tomber sur un obstacle imprévu).

# Bulletin du 27 Janvier 2020

- ▶ **1 327,58 euros TTC si vous utilisez le gaz pour l'eau chaude et la cuisson.**  
Ajoutez 298,36 euros TTC pour la pose du coffret.
- ▶ **1 475,09 euros TTC si vous utilisez uniquement le gaz pour la cuisson.**  
Ajoutez 331,50 euros TTC pour la pose du coffret.



Il est également possible de poser un coffret de branchement sans obligation de consommation. Dans ce cas, le coût du branchement sera établi sur la base du coût réel des travaux à réaliser.

#### Modifications de l'installation intérieure :

- ▶ Si vous êtes équipés **au fioul**, vous devez, si la chaudière le permet, changer le brûleur, sinon il faut le remplacer.  
Coût moyen du brûleur : 1 600 euros TTC ;
- ▶ Si vous êtes équipés **à l'électricité**, vous devez poser une chaudière gaz ainsi que les tuyauteries, et remplacer les convecteurs électriques par des radiateurs. Coût moyen total de 10 à 15 k € (entre 10 000 et 15 000 euros).
- ▶ Si vous êtes équipés **au gaz**, vous devez faire la liaison entre la chaudière et le coffret posé en limite de propriété (pour tous travaux, cette liaison est à prévoir). Coût estimé de la tranchée en terrain naturel : 60 euros TTC le mètre.

#### À titre indicatif :

- ▶ **Chaudière à gaz murale**, à condensation, avec production d'eau chaude sanitaire : **entre 2 500 et 4 500 €** ;
- ▶ **Chaudière à gaz au sol**, à condensation, avec production d'eau chaude sanitaire : **entre 3 500 et 5 500 €**.



#### Aides liées à l'acquisition d'une chaudière à gaz à condensation :

- ✓ **Crédit d'impôt pour la transition énergétique** : *dispositif sans condition de ressource*.  
Les chaudières à condensation, les appareils de régulation électronique de chauffage : **Taux du crédit d'impôt 30 %** ;  
Pour la dépose d'une cuve fioul : **crédit d'impôt 50 %** ;
- ✓ **Éco prêt à taux 0** ;
- ✓ **Prime CEE** si vous faites l'acquisition d'une chaudière gaz à condensation avec régulation électronique (impérativement consulter la SICAE avant le lancement des travaux pour pouvoir en bénéficier).
- ✓ **Vous pouvez également, sous certaines conditions, bénéficier d'aides de l'ANAH : prime Habiter mieux (Sérénité et Agilité), des chèques énergie, TVA à taux réduit, exonération de certaines taxes, etc.**

Appelez un conseiller « FAIRE » pour vous aider dans vos démarches :  
**0 808 800 700 Service gratuit + prix appel**



Pour ceux qui sont encore indécis, voici les arguments avancés par la SICAE :



#### LES AVANTAGES :

- ▶ Gratuité totale pour la Commune : le déploiement est pris en charge par la SICAE ;
- ▶ Conception / réalisation / extension / entretien / exploitation / approvisionnement à la charge de la SICAE ;
- ▶ Avancée pour un village rural qui bénéficierait d'une énergie semblable au gaz de ville ;
- ▶ Énergie fossile mais propre ;
- ▶ Économie importante (allant parfois jusqu'à plus de 50% par rapport aux autres propaniers) ;
- ▶ Effet concurrentiel (par rapport à d'autres énergies) ;
- ▶ Paiement après consommation et sans stockage privé ;
- ▶ Pas de manipulation de bouteille, de remplissage de cuve manipulation bois... (personnes âgées) ;
- ▶ Énergie performante et compétitive ;
- ▶ 30 à 40 % en investissement et entretien comparativement au fioul ;
- ▶ Plus-value immobilière en cas de vente du bien (raccordé ou non) ;
- ▶ Réseau qui pourra attirer des investisseurs ou nouveaux habitants (rapport aux villages dépourvus de réseau) ;
- ▶ Développement démographique et économique de la Commune ;
- ▶ Acteur historique de la fourniture d'énergie avec contrainte environnementale, la SICAE propose des études personnalisées et des incitations financières pour les personnes intéressées ;
- ▶ Frais de raccordement offert (lors déploiement travaux et pour usage minimum du chauffage) ;
- ▶ Tarif réglementés par contrat de concession / égalité traitement usager.

#### LES INCONVÉNIENTS :

- ▶ Énergie fossile (non renouvelable – sauf si passage gaz vert... pistes à venir) ;
- ▶ Prix du gaz indexé sur prix du pétrole ;
- ▶ Frais de raccordement dans le domaine privé à la charge de l'utilisateur.